

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Fonction Publique Hospitalière

Décembre 2022



Du 6 au 8 décembre, vous allez élire par vote électronique vos représentants au Comité Social d'Établissement (CSE), aux Commissions Administratives Paritaires Locales (CAPL) ou Départementales (CAPD), et à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

7 bonnes raisons de voter CGT

1

La CGT est historiquement le 1er syndicat de travailleurs, celui qui a conquis la plupart des droits fondamentaux de notre société : la réduction du temps de travail, la sécurité sociale, les retraites, le statut général des fonctionnaires...

2

La CGT est un syndicat largement implanté dans la plupart des hôpitaux, établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Il s'agit de la 1ère organisation syndicale de la fonction publique hospitalière. Elle progresse en voix et en adhérents.

3

La CGT, c'est un syndicalisme de proximité, avec des militants visibles, présents dans les services, disponibles, tenaces, pour la défense au quotidien des agents, de leurs préoccupations et de leurs revendications.

4

La CGT est un syndicat ouvertement inter catégoriel, qui s'adresse à tous les agents, quels que soient leurs grades, et refuse la logique des organisations corporatistes qui divisent les agents et font le jeu de nos administrations.

5

La CGT recherche l'unité avec les autres organisations syndicales, mettant en avant ce qui rassemble et non ce qui divise, dans l'intérêt des agents.

6

La CGT ne limite pas son action aux déclarations dans les salons des ministères et les bureaux des directions d'établissements. Elle mobilise, anime, informe, rend compte et défend les agents sur le terrain.

7

La CGT défend le rôle de l'État et de la fonction publique hospitalière comme seuls garants de l'égalité et de la justice sociale.



« La CGT est la première organisation syndicale dans la Fonction Publique Hospitalière. »

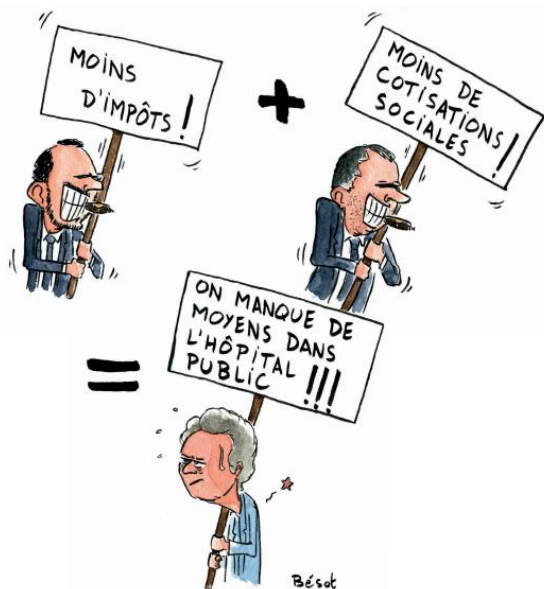
Elle propose un syndicalisme de lutte et de classe permettant un rapport de force suffisant par des actions collectives. Elle œuvre dans les instances :

- Au respect de l'égalité professionnelle.
- À l'amélioration des conditions de travail et de vie.
- À la défense d'un service public de qualité, en veillant toujours à y associer, les premiers concernés, VOUS.

La fonction publique hospitalière est lourdement impactée par les restrictions budgétaires, les fermetures de services et d'établissements, la diminution drastique des moyens pour accompagner les résidents, l'externalisation des services vers le privé, l'allongement de la durée des carrières avec un départ à la retraite sans cesse repoussé, la perte de sens du travail à travers les corps de métier, la diminution des titularisations des agents, le redéploiement imposé, les glissements de tâches, le non remplacement des agents (maladie, retraite...), **les techniques managériales agressives, infantilisantes et maltraitantes.**

Les politiques de nos gouvernements successifs, dont celui de MACRON, réduisent les moyens des établissements publics de santé, preuve à l'appui de la nouvelle Loi de financement de la sécurité sociale, ne prenant pas en compte les besoins de notre secteur.

Dans tous les départements, sur le terrain, les conséquences de ces mesures d'austérité sont désastreuses ; aucun établissement n'est épargné.



EN DÉCEMBRE 2022, VOTEZ CGT !

Votez pour le syndicat qui défend quotidiennement la Fonction Publique Hospitalière et les statuts des personnels !

VOTER CGT, c'est aussi revendiquer :

- Des moyens humains et matériels et des budgets correspondant aux besoins des populations accueillies.
- L'arrêt des suppressions de lits et de postes.
- la titularisation des contractuels .
- La création d'emplois qualifiés en nombre suffisant et la reconnaissance professionnelle des qualifications.
- L'accès pour tous les agents à la formation professionnelle.
- L'augmentation significative des rémunérations.
- La reconnaissance des pénibilités professionnelles, avec la prise en compte dans l'âge du départ à la retraite par un départ anticipé à 55 ans (pénibilité) et un retour à l'âge de départ à 60 ans.
- La défense d'un grand service public de santé au service de la population.
- Une Sécurité Sociale forte avec un budget adapté aux besoins.
- La reconnaissance d'un temps de travail adapté à nos secteurs en 32 heures.

Ne pas s'exprimer en décembre prochain, c'est laisser les autres décider à votre place...

Alors, début décembre, et jusqu'au 8 décembre, votez CGT pour permettre au syndicat de désigner des représentants qui seront à vos côtés dans les instances représentatives du personnel de vos établissements.

Pour la CGT et ses candidats, il faut renouer avec le progrès social et combattre les inégalités que veut nous imposer le gouvernement qui vise à casser l'action sociale et le secteur médico-social public.

Nous ne pouvons plus ni subir ni tolérer les sacrifices qui nous sont imposés au quotidien. Réagissons et donnons-nous la force de résister !

**MARRE DE VOUS FAIRE BOUFFER ?
SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT !**



**EN VOTANT POUR LES CANDIDATS
PRÉSENTÉS PAR LA CGT, VOUS VOTEZ
POUR VOUS ET VOS DROITS**

